L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 25 JUIN 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
N° 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
Pour un mois, une année $12
Pour six mois ..... $ 5
Les abonnements ne sont point datés, mais doivent commencer avant l'expiration.
ANNONCES.—Un pouce de ligne de chaque ligne pour chaque insertion pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne sera inséré pour moins d'une piastre, pour chaque insertion.
ANNONCES qui ne doivent paraître que pour un temps déterminé, trente cents par ligne, pour chaque insertion.
Les ANNONCES qui ne peuvent point sans la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.
Le privilège des souscripteurs qui avait été limité aux annonces qui ne seraient pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'ABEILLE, pour la publication pendant l'année prochaine entière, 1846 de tous les avis judiciaires dans l'Abeille du 16 mars 1843, au prix de ONE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication de ligne.
Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1845.
Wm DE BUYS, Trésorier de l'État.
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'État.

PAQUEBOT POUR LE HAVRE.
SARAH, capitaine ..., rapidement attendu à ... Pour le reste de l'Ecrire à CLINTON ... Baard, partira de la Nouvelle-Orléans ... et samedis à la ... A. M. ... Bayou Sara pour la Nouvelle-Orléans ... à dix heures A. M.

Le vapeur Brilliant à vendre.
Le bon et rapide BRILLANT, ... Pour ... Bayou Sara ... dimanche et lundi ... A. M. ... Pour ... à dix heures A. M.

POUR LA BALIZE, ... le vapeur ... Le bon et rapide steamer ... Pour ... JAMES LAROSE, 21 Vieille Levee.

Pour Mandeville, Madisonville et Covington.
PAQUEBOT REGULIER.
Le vapeur SULTAN, capitaine J. W. Huffman, commencera ses voyages ... Pour ... WM. H. AVERY, ... Gravier.

POUR LA BALIZE, ... le vapeur ... Le bon steamer ... Pour ... JAMES LAROSE, 21 Vieille Levee.

A VENDRE, le vapeur AVERLY ... JAMES LAROSE, 21 Vieille Levee.

DE REMORQUE ET D'ENTREPRISE.
A vendre ... Pour ... ROBERT M. MURPHY, 62, Vieille Levee.

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE.
Le nouveau PAME, capitaine A. Dugas, ... Pour ... REAUD & TANDY, 14 Rue ...

POUR NEW-YORK, ... OSWEGO, ... Pour ... MURST & WEBSTER, ...

POUR MARMELLE, ...

POUR LE HAVRE, ... JENKINS & HIGLER.

POUR LA BAYSE, ... JENKINS & HIGLER.

POUR LIVERPOOL, ... CHGALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL, ... LUCY ... CHGALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL, ... LUCY ... CHGALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL, ... LUCY ... CHGALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL, ... LUCY ... CHGALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL, ... LUCY ... CHGALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE, ... CHGALE, 93 Commune.

POUR LE HAVRE, ... JAMES LAROSE, 21 Vieille Levee.

POUR LONDRES, le navire PHAR ... Pour ... JAMES LAROSE, 21 Vieille Levee.

Fonds de la banque des Citoyens, à vendre en sommes à la convenance des acheteurs par LEOPOLD JEANNET, 3 Place St-Louis.

Au Magasin Rashkamdin, 182, rue de Chartres, CORDEVIOLLE & LACROIX.

VIENNENT de recevoir de Paris par l'Octavius: Paletots en union de toutes nuances, nouveau genre; Chapeaux d'soie fin qualité. 15 Av

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 25 JUIN 1846.

☞ Les partisans du 54° 40' ont essayé dans la Chambre des Représentans une tentative qui leur a peu réussi. M. McDowell a protesté contre le traité qu'on est en train de conclure pour l'Orégon. Il a maintenu que le droit des Etats-Unis à la totalité du territoire était incontestable, qu'il était honteux pour les Etats-Unis de céder sur ce point, que le Sénat faisait un abus de pouvoir, qu'il fallait rogner à ce corps son omnipotence diplomatique; en un mot il a résumé sous forme de résolution et de préambule tout ce qu'on pouvait dire et contre le traité et contre le Sénat; mais toute la peine qu'a prise l'honorable membre de l'Ohio, n'a abouti qu'à un échec. L'autorisation de présenter la résolution, appuyée par 27 oui, a été repoussée par 115 non. Ce vote nous semble assez significatif; la Chambre ne veut pas rentrer dans la discussion; elle comprend que ce qui a été fait, est bien fait. L'effervescence est passée, la raison est venue, et la raison fait comprendre que l'on doit laisser agir le Sénat. Cette décision, toute tacite qu'elle est, fait honneur à la Chambre, et le pays doit lui en tenir compte.

Quelques journaux, et de ce nombre est le *Franco-Américain*, ont déjà commencé à faire honneur à M. Polk du traité relatif à l'Orégon. C'est être bien pressé de lui savoir gré d'un acte dont l'existence n'est pas encore officiellement constatée; c'est être bien pressé surtout d'attribuer au Président un mérite qui revient à d'autres. Pour notre part, nous n'avons jamais hésité à reconnaître ce qu'il a pu faire de bien; notre hostilité contre lui n'a jamais été jusqu'à lui refuser un éloge auquel il avait un juste titre; mais en vérité, il ne nous est pas possible de passer condamnation sur celui-ci.

Qu'on veuille bien se rappeler quelle a été l'attitude prise par M. Polk dans cette question depuis l'époque où il l'a soulevée dans son message d'ouverture. Tantôt ardent et exclusif, voulant tout l'Orégon, "tout ou rien" c'était le mot; belliqueux au-delà de toute raison; tantôt revenant à des idées plus saines, parlant de paix et d'arrangement; ici, donnant son adhésion aux extravagances des Allen et des Hannegan, là partageant la modération de M. Haywood, il a semblé prendre à tâche par ses incessantes tergiversations de dépister toutes les curiosités et de donner le change sur son opinion. Les plus habiles ne savaient à quoi s'en tenir. Sa politique en un mot, q'a été de n'en point avoir.

Voilà ce qu'on l'a vu faire depuis quinze mois; et quand, il y a quelques jours, l'*Hibernia* est venu apporter un projet de convention, élaboré à Londres, qu'a-t-il fait? A-t-il pris franchement un parti? Non, il s'agissait de se montrer, il est resté dans l'ombre. Il y avait à prendre une initiative ou totale ou heureuse; il n'a pas osé le faire. Il tenait dans le pan de son manteau la paix ou la guerre, il n'a pas osé choisir. Il a laissé au Sénat ce soin, cette responsabilité. Il pouvait d'un seul coup prendre rang parmi les bienfaiteurs ou les fléaux du pays, il n'en a pas eu le courage. Il s'est mis à la remorque de cette grande conférence de sages et de patriotes, qui, elle, a eu le courage de la paix; et le seul mérite qu'on puisse lui reconnaître, c'est d'avoir su s'incliner devant cette modèle décision; c'est de n'en avoir pas compromis le destin. Rien de plus.

Ne dites donc pas que le Président "obtient aujourd'hui, et qui plus est, se fait offrir ce qu'on avait auparavant dédaigné". M. Polk a laissé faire, a laissé passer; il n'a rien fait de lui-même. S'il faut savoir gré à quelqu'un d'avoir amené le gouvernement anglais à de justes concessions, c'est à M. McLane, ni ce ministre ni personne, et quand à l'acceptation du Traité, c'est au Sénat qu'en revient tout l'honneur. Les rôles ainsi ont été pour notre représentant diplomatique et pour nos sénateurs; le rôle de M. Polk a été exactement passif. Rendons à chacun la part qui lui revient, et ne confisquons point la gloire des uns au profit de l'autre.

L'*Union* de Washington ne peut pas dissimuler sa mauvaise humeur; et cette mauvaise humeur qui n'a pas évidemment d'autre cause que la défaite éprouvée par les partisans du 54° 40' dont le journal officiel s'était fait l'organe, éclate surtout à propos de ce qui s'est passé dans le Sénat, pour le remplacement de M. Allen dans le comité des affaires Etrangères. Cinq fois on a été aux voix et cinq fois le scrutin est resté sans résultat. A ce propos l'*Union* s'écrie avec un profond sentiment d'amertume:

"Comment se fait-il qu'avec une forte majorité démocratique, cinq scrutins aient eu lieu aujourd'hui inutilement pour l'élection d'un président du comité des affaires Etrangères, que rien n'ait été fait et que l'élection ait été renvoyée à demain matin?"

La chose n'est pas bien étrange, ô vénérable contrite, et peut-être l'eussiez vous comprise si vos susceptibilités blessées ne vous empêchaient pas à vous les yeux. Si vous n'avez élu personne, c'est que la session existe dans votre camp: c'est que les modérés et les ultras sont en guerre à propos de l'Orégon, les derniers ne peuvent pas vouloir d'hommes aussi sages que MM. Benton et Calhoun, tandis que les adhérents de ces hommes d'état repousseraient de toutes leurs forces les énergumènes qui voulaient dévorer l'Orégon jusqu'au 54o 40'. Quant aux whigs, ils sont naturellement unis en leurs. De là triple division, de là difficulté de faire un choix. Nous concevons dit reste que l'*Union* ait de la peine à reconnaître que la zizanie existe parmi les représentans de son parti. C'est un symptôme trop triste pour une feuille aussi dévouée au plus pur locofocisme.

BUDGET DE LA GUERRE.

Le Sénat avait, on ne l'a pas oublié, demandé au Président un aperçu des dépenses probables auxquelles allait nous entraîner la guerre avec le Mexique et du déficit que causeraient ces dépenses. M. Polk a répondu, le lendemain, par un message, accompagné d'un rapport du secrétaire de la trésorerie et d'estimations fournies par les départemens de la guerre et de la marine. Voici ce message:

Au Sénat des Etats-Unis.

En réponse à la résolution adoptée le 3 par le Sénat, je communique ci-joint les estimations, dressées par les départemens de la guerre et de la marine, des dépenses probables qu'entraînera la guerre du Mexique pendant la fin de l'année fiscale actuelle et pendant la totalité de la suivante. Je communique aussi un rapport du secrétaire de la Trésorerie, qui me base ces évaluations, et qui contient la recommandation des mesures par lesquelles on pourra obtenir les ressources nécessaires. Il est probable que les dépenses qui se feront durant la susdite période, seront loin d'atteindre les évaluations présentées, attendu que ces évaluations sont faites pour un chiffre bien plus considérable de troupes que celui qui a été appelé en campagne jusqu'à ce jour. Par précaution contre tout délicit possible, les évaluations ont été portées au plus haut chiffre que puissent réclamer les circonstances.

On verra dans le rapport du secrétaire de la trésorerie qu'une partie considérable des fonds nécessaires pourra être produite par une modification du taux des droits imposés par les lois du tarif existantes. Les mêmes élèves qui rapportent aujourd'hui certains articles, empêche totalement l'importation des uns, tandis qu'ils réduisent considérablement celles des autres. En ramenant ces droits à l'échelle du revenu, il n'est pas douteux qu'une grande quantité des articles sur lesquels ils sont frappés, ne soient importés et qu'un montant correspondant de revenu n'arrive par ce moyen au Trésor, en imposant des droits de revenu à beaucoup d'articles qui aujourd'hui entrent en franchise, et en régularisant le taux des autres sur l'échelle du revenu, une augmentation considérable se manifestera dans la perception. Indépendamment des limites susdites, on peut s'attendre à recommander, dans mon message annuel, une modification et une réduction du taux des droits imposés par l'acte de 1843, comme étant non seulement convenable relativement à l'état de paix, mais encore juste envers tous les grands intérêts du pays, la nécessité de cette modification et de cette réduction, comme mesure de guerre, doit être maintenant manifeste. Le pays a besoin d'un accroissement de revenu afin de pourvoir à la guerre. Cet accroissement pourra être obtenu, en grande partie, par la réduction à l'échelle du revenu, des droits prohibitifs ou hautement protecteurs qu'impose la loi actuelle, par l'établissement de droits de revenu sur les articles qui entrent en franchise, et par la modification du taux des droits sur les autres articles.

Les modifications recommandées par le secrétaire de la Trésorerie dans son rapport annuel de décembre dernier, étaient adaptées à l'état de paix, et les droits additionnels qu'il réclame maintenant, n'ont d'autre but que de lever un revenu pour faire face aux dépenses de guerre. A la fin de la guerre ces droits pourront et devront être abolis et réduits à un taux moins élevé.

Il n'est pas à craindre que la guerre actuelle avec le Mexique affecte d'une manière sensible nos relations commerciales avec le reste du monde. Les réductions proposées auront au contraire pour effet d'accroître notre commerce et d'augmenter le revenu que nous en tirons.

Quand le pays est en guerre, on ne peut dans aucun état de cause permettre que les fonds manquent au trésor pour pousser vigoureusement les hostilités; et pour nous mettre en garde contre une pareille éventualité, il est important que le gouvernement soit autorisé, en cas de besoin, à émettre des bons du trésor ou à contracter l'emprunt d'une somme déterminée et remboursable dans un court délai. Lors même que l'occasion d'exercer ce pouvoir devrait ne pas se présenter, il est encore important que le pouvoir existe pour ne pas se trouver pris au dépourvu.

Il n'est pas jugé nécessaire de recourir aux taxes directes ou accises; les mesures recommandées sont régulières comme préférables pour augmenter le revenu. Il est à espérer que la guerre avec le Mexique, si elle est vivement poussée, comme on est à désirer, sera de courte durée. Je serai en tout temps prêt à conclure une paix honorable, aussitôt que le gouvernement mexicain manifestera le même disposition. La guerre actuelle a été rendue nécessaire par les actes du Mexique, et du moment où cette position sera disposée à nous faire justice, nous serons prêts à remettre l'épée au fourreau et à lui offrir les rameaux d'olivier.

JAMES K. POLK.

Washington, 16 mai 1846.

Le président de M. Walker qui vient à la suite de ce message, présente le résumé des évaluations faites par le département de la guerre et par celui de la marine. Les dépenses probables jusqu'au 30 juin 1847 dépasseraient de 23,223,224 les évaluations présentées au mois de décembre dernier. D'après le rapport annuel du secrétaire de la trésorerie, rapport basé sur les dépenses de paix, il devait rester en caisse à cette époque une balance de $4,329,441 07; ce qui laisserait encore à couvrir un déficit de $19,020,463.

L'augmentation naturelle des recettes pour 1846 et 1847 diminuera bien ce déficit d'environ quatre millions; mais comme il est nécessaire, surtout en temps de guerre, d'avoir toujours en caisse pour assurer l'existence du service financier, une somme égale à cette dernière, on peut laisser le déficit au chiffre de $19,020,463. Par quels moyens le couvrira-t-on?

Les modifications, proposées dans le Tarif, amèneront, dit M. Walker, une augmentation de revenu évaluée à $5,534,057; l'adoption du système d'entrepôts fera encore bénéficier les douanes d'environ un million; la réduction et la graduation du prix des terres publiques produira aussi un boni de $500,000 au moins; ce qui donne une augmentation totale de $7,034,057; et réduit par conséquent le déficit à $12,586,406.

M. Walker propose d'y faire face au moyen d'une émission de bons du trésor et d'emprunts. Il désire que le gouvernement ait sur ce point toute liberté, attendu que dans certaines circonstances l'emprunt peut être le mode le plus favorable, et dans d'autres l'émission de bons du trésor.

Tout cela est bel et bien; assurément dans la situation actuelle, le gouvernement ne doit pas rencontrer grande difficulté à contracter un emprunt ou à émettre des bons du trésor pour une somme de douze à treize millions; mais s'il est certain qu'il puisse compter sur l'augmentation des produits de douane qui résultera de l'application du système de M. Walker? C'est là qu'est la question; et l'assurance avec laquelle parle le secrétaire du trésor est loin de nous rassurer sur ce chapitre. Le fait est que d'ici au 30 juin 1847, c'est-à-dire dans un espace de douze mois, nous allons avoir à débourser une vingtaine de millions de plus que nous ne possédons ou que nous ne recevrons. Ce qu'il y a de plus positif en toute cette affaire, ce sont les dépenses. Les recettes sont toujours problématiques.

FRONTIERE DE L'OREGON.—On lit dans le *National Intelligencer* du 17 courant:—"Ainsi que le faisment prévoir les remarques publiées par nous avant-hier, le Président des Etats-Unis a envoyé hier au Sénat, pour obtenir l'avis et l'adhésion de ce corps, un traité qu'il a conclu avec le ministre d'Angleterre pour régler la controverse relative à l'Orégon, et qui est, nous le présumons, conforme aux stipulations présentées préalablement par le Président au Sénat et approuvées par ce corps, ainsi que nous l'avons annoncé. Le Sénat s'est formé en séance exécutive à 2 heures et a continué à siéger ainsi jusqu'à l'heure de l'ajournement." On pensait que le traité serait accepté sans discussion par une majorité des trois quarts, ainsi que l'ont été les préliminaires.

TÉLÉGRAPHE MAGNÉTIQUE.—La ligne télégraphique de New-York fait déjà merveille. Le *Patriot* de Baltimore du 16, journal du soir, qui par conséquent paraît vers quatre ou cinq heures, contient une dépêche télégraphique de New-York du même jour à 3 heures de l'après-midi. Elle était probablement partie de New-York dix minutes ou un quart-d'heure avant que le *Patriot* n'allât nous presser. La distance entre les deux villes est de plus de deux cent cinquante milles.

VOLONTAIRES DE LOUISVILLE.—Le bateau à vapeur *James Hewett*, de Louisville, a amené hier, une compagnie de Volontaires du Kentucky; elle se compose de 92 hommes, sous le commandement du capitaine F. F. Triplett, et fait partie de la Légion de Louisville.

☞ Nous avons annoncé dernièrement la mise en prévention de Raspail, pour exercice illégal de la médecine; le dernier journaux de France nous apportent le résultat de la poursuite, qui était, on s'en souvient, intentée par MM. Fouquier et Orfila, au nom de l'Association des médecins de Paris.

"L'affaire s'est présentée le 20, devant la 8e Chambre (police correctionnelle.) Un assez grand nombre de personnes citées comme témoins sont venues attester qu'elles avaient été consulter M. Raspail qui leur avait prescrit des ordonnances. M. Favoci du roi Papet a soutenu la prévention: "La question, a-t-il dit, n'est pas de savoir si les remèdes prescrits par M. Raspail sont inoffensifs en eux-mêmes, mais si ils sont légalement ordonnés; il y a, d'ailleurs, certaines maladies qui demandent d'être énergiquement combattues dès le début, et pour lesquelles le traitement par le camphre serait, au dire d'un grand nombre de médecins, très préjudiciable." M. Raspail a présenté lui-même sa défense avec un remarquable talent, et il a produit un effet immense sur l'auditoire. Le tribunal l'a condamné à 15 fr. d'amende et aux dépens."

On voit que le tribunal n'a pas fait payer bien cher à M. Raspail le tort de ne point avoir de diplôme. Ce tort d'ailleurs n'existe que pour la France. Puisque nous sommes sur ce sujet, qu'on nous permette une petite explication. Les plaisanteries fort inoffensives que nous nous sommes permises à propos de la vogue marquée de la médecine Raspail dans notre ville, ont fait croire à quelques personnes que nous voulions jeter de la défaveur et sur l'homme et sur le système. A dieu ne plaise que telle ait été notre intention; nous laissons aux gens de l'art, ainsi qu'à l'expérience, le soin de juger le système. Quant à l'homme, il y a longtemps que nous avons su apprécier sa valeur comme savant. Ses beaux travaux sur la chimie organique l'ont classé au premier rang, et son *Manuel de Santé*, sous la forme populaire qu'il a su lui donner, est digne des publications plus importantes qui l'ont précédé. M. Raspail en ce moment explore sa science; et il fait bien. L'absence du diplôme médical ne diminue en rien pour nous, les prix de ses prescriptions; et nous voudrions que toutes les vogues médicales fussent aussi bien justifiées que celle de M. Raspail. La bourse et la santé du public y gagneraient.

COLIFICHOT.—Nous apprenons, dit l'*Advocate* de Covington de samedi dernier, qu'un individu nommé J. G. Sibley, qui avait, il y a quelque temps, abandonné sa femme et sa famille, résidant dans la paroisse Washington, et qui était parti avec une autre femme, a reçu mercredi, dans le dos un coup de feu, chargé à poste. Le médecin croit qu'il n'en reviendra point.

MARINE.—Le *Columbus* et le *Vincennes* ont tous deux reçu l'ordre de rallier l'escadre du Pacifique; le *Saratoga* et le *Dale* sont déjà partis, et le transport *Lexington* sera prêt à mettre en mer sous peu de jours pour la même destination.

MORMONS.—Les dernières nouvelles de Nauvoo, annoncent que le pays est toujours en combustion, et qu'on s'attend à chaque instant à une collision entre les Mormons et leurs adversaires.

Expédition contre Santa Fé.—On lit dans le *News-Era* de St. Louis du 18 courant:

"Un certain nombre de wagons chargés de provisions et de munitions se sont déjà mis en marche à travers les prairies; et le colonel Kearney expédie actuellement les autres à mesure qu'ils sont prêts. Plus de deux cents dragons sont également partis. Les compagnies de volontaires sont au Port Leavenworth; elles s'exercent à la discipline et à la manœuvre, sous la direction des officiers réguliers de l'armée. Elles font, dit-on, de rapides progrès. Le colonel Kearney garde le secret sur ses projets, et l'on ne sait point quand partira le corps principal. On a besoin de beaucoup de wagons de transport. Le caractère et la conduite passée du colonel Kearney sont des garanties puissantes de la réussite de l'entreprise."

CONGRES.

Séance du 16 juin 1846.

SENAT.—Le message du Président, que nous traduisons plus haut, est présenté, lu et envoyé à l'impression avec le rapport du secrétaire de la Trésorerie et les autres documens qui l'accompagnent.

M. Johnson, de la Louisiane, appuie par un discours développé la résolution relative aux accusations de certaines terres en Louisiane.—Rien de terminé sur ce sujet.

Parmi les bills adoptés par le Sénat, on remarque celui qui ouvre un crédit à l'administration des postes.

Le Sénat procède à l'élection d'un président du comité des affaires étrangères; cinq scrutins successifs ne produisent rien. Les membres qui réunissent le plus de voix sont M. Sevier et M. Archer; mais aucun n'arrive à une majorité. L'élection est remise au lendemain et le Sénat se forme en séance exécutive.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—M. McDowell de l'Ohio, demande une dispense des règles pour introduire une résolution qui proteste formellement contre le traité relatif à la frontière d'Orégon, que le président des Etats-Unis est sur le point de conclure d'après l'avis du Sénat. La demande de M. McDowell n'a point de succès: 115 non la repoussent et 27 oui l'appuient.

A propos du bill d'appropriations indiennes, une longue discussion s'engage sur la guerre du Mexique, les uns blâmant avec vivacité, les autres défendant avec non moins d'ardeur le Président. Quelques-uns éventualité, il est important que le gouvernement soit autorisé, en cas de besoin, à émettre des bons du trésor ou à contracter l'emprunt d'une somme déterminée et remboursable dans un court délai. Lors même que l'occasion d'exercer ce pouvoir devrait ne pas se présenter, il est encore important que le pouvoir existe pour ne pas se trouver pris au dépourvu.

Il n'est pas jugé nécessaire de recourir aux taxes directes ou accises; les mesures recommandées sont régulières comme préférables pour augmenter le revenu. Il est à espérer que la guerre avec le Mexique, si elle est vivement poussée, comme on en a le dessein, sera de courte durée. Je serai en tout temps prêt à conclure une paix honorable, aussitôt que le gouvernement mexicain manifestera la même disposition. La guerre actuelle a été rendue nécessaire par les actes du Mexique, et du moment où cette position sera disposée à nous faire justice, nous serons prêts à remettre l'épée au fourreau et à lui offrir les rameaux d'olivier.

JAMES K. POLK.

Washington, 16 mai 1846.

Le président de M. Walker qui vient à la suite de ce message, présente le résumé des évaluations faites par le département de la guerre et par celui de la marine. Les dépenses probables jusqu'au 30 juin 1847 dépasseraient de 23,223,224 les évaluations présentées au mois de décembre dernier. D'après le rapport annuel du secrétaire de la trésorerie, rapport basé sur les dépenses de paix, il devait rester en caisse à cette époque une balance de $4,329,441 07; ce qui laisserait encore à couvrir un déficit de $19,020,463.

L'augmentation naturelle des recettes pour 1846 et 1847 diminuera bien ce déficit d'environ quatre millions; mais comme il est nécessaire, surtout en temps de guerre, d'avoir toujours en caisse pour assurer l'existence du service financier, une somme égale à cette dernière, on peut laisser le déficit au chiffre de $19,020,463. Par quels moyens le couvrira-t-on?

Les modifications, proposées dans le Tarif, amèneront, dit M. Walker, une augmentation de revenu évaluée à $5,534,057; l'adoption du système d'entrepôts fera encore bénéficier les douanes d'environ un million; la réduction et la graduation du prix des terres publiques produira aussi un boni de $500,000 au moins; ce qui donne une augmentation totale de $7,034,057; et réduit par conséquent le déficit à $12,586,406.

M. Walker propose d'y faire face au moyen d'une émission de bons du trésor et d'emprunts. Il désire que le gouvernement ait sur ce point toute liberté, attendu que dans certaines circonstances l'emprunt peut être le mode le plus favorable, et dans d'autres l'émission de bons du trésor.

Tout cela est bel et bien; assurément dans la situation actuelle, le gouvernement ne doit pas rencontrer grande difficulté à contracter un emprunt ou à émettre des bons du trésor pour une somme de douze à treize millions; mais s'il est certain qu'il puisse compter sur l'augmentation des produits de douane qui résultera de l'application du système de M. Walker? C'est là qu'est la question; et l'assurance avec laquelle parle le secrétaire du trésor est loin de nous rassurer sur ce chapitre. Le fait est que d'ici au 30 juin 1847, c'est-à-dire dans un espace de douze mois, nous allons avoir à débourser une vingtaine de millions de plus que nous ne possédons ou que nous ne recevrons. Ce qu'il y a de plus positif en toute cette affaire, ce sont les dépenses. Les recettes sont toujours problématiques.

FRONTIERE DE L'OREGON.—On lit dans le *National Intelligencer* du 17 courant:—"Ainsi que le faisment prévoir les remarques publiées par nous avant-hier, le Président des Etats-Unis a envoyé hier au Sénat, pour obtenir l'avis et l'adhésion de ce corps, un traité qu'il a conclu avec le ministre d'Angleterre pour régler la controverse relative à l'Orégon, et qui est, nous le présumons, conforme aux stipulations présentées préalablement par le Président au Sénat et approuvées par ce corps, ainsi que nous l'avons annoncé. Le Sénat s'est formé en séance exécutive à 2 heures et a continué à siéger ainsi jusqu'à l'heure de l'ajournement." On pensait que le traité serait accepté sans discussion par une majorité des trois quarts, ainsi que l'ont été les préliminaires.

TÉLÉGRAPHE MAGNÉTIQUE.—La ligne télégraphique de New-York fait déjà merveille. Le *Patriot* de Baltimore du 16, journal du soir, qui par conséquent paraît vers quatre ou cinq heures, contient une dépêche télégraphique de New-York du même jour à 3 heures de l'après-midi. Elle était probablement partie de New-York dix minutes ou un quart-d'heure avant que le *Patriot* n'allât nous presser. La distance entre les deux villes est de plus de deux cent cinquante milles.

VOLONTAIRES DE LOUISVILLE.—Le bateau à vapeur *James Hewett*, de Louisville, a amené hier, une compagnie de Volontaires du Kentucky; elle se compose de 92 hommes, sous le commandement du capitaine F. F. Triplett, et fait partie de la Légion de Louisville.

☞ Nous avons annoncé dernièrement la mise en prévention de Raspail, pour exercice illégal de la médecine; le dernier journaux de France nous apportent le résultat de la poursuite, qui était, on s'en souvient, intentée par MM. Fouquier et Orfila, au nom de l'Association des médecins de Paris.

"L'affaire s'est présentée le 20, devant la 8e Chambre (police correctionnelle.) Un assez grand nombre de personnes citées comme témoins sont venues attester qu'elles avaient été consulter M. Raspail qui leur avait prescrit des ordonnances. M. Favoci du roi Papet a soutenu la prévention: "La question, a-t-il dit, n'est pas de savoir si les remèdes prescrits par M. Raspail sont inoffensifs en eux-mêmes, mais si ils sont légalement ordonnés; il y a, d'ailleurs, certaines maladies qui demandent d'être énergiquement combattues dès le début, et pour lesquelles le traitement par le camphre serait, au dire d'un grand nombre de médecins, très préjudiciable." M. Raspail a présenté lui-même sa défense avec un remarquable talent, et il a produit un effet immense sur l'auditoire. Le tribunal l'a condamné à 15 fr. d'amende et aux dépens."

On voit que le tribunal n'a pas fait payer bien cher à M. Raspail le tort de ne point avoir de diplôme. Ce tort d'ailleurs n'existe que pour la France. Puisque nous sommes sur ce sujet, qu'on nous permette une petite explication. Les plaisanteries fort inoffensives que nous nous sommes permises à propos de la vogue marquée de la médecine Raspail dans notre ville, ont fait croire à quelques personnes que nous voulions jeter de la défaveur et sur l'homme et sur le système. A dieu ne plaise que telle ait été notre intention; nous laissons aux gens de l'art, ainsi qu'à l'expérience, le soin de juger le système. Quant à l'homme, il y a longtemps que nous avons su apprécier sa valeur comme savant. Ses beaux travaux sur la chimie organique l'ont classé au premier rang, et son *Manuel de Santé*, sous la forme populaire qu'il a su lui donner, est digne des publications plus importantes qui l'ont précédé. M. Raspail en ce moment explore sa science; et il fait bien. L'absence du diplôme médical ne diminue en rien pour nous, les prix de ses prescriptions; et nous voudrions que toutes les vogues médicales fussent aussi bien justifiées que celle de M. Raspail. La bourse et la santé du public y gagneraient.

COLIFICHOT.—Nous apprenons, dit l'*Advocate* de Covington de samedi dernier, qu'un individu nommé J. G. Sibley, qui avait, il y a quelque temps, abandonné sa femme et sa famille, résidant dans la paroisse Washington, et qui était parti avec une autre femme, a reçu mercredi, dans le dos un coup de feu, chargé à poste. Le médecin croit qu'il n'en reviendra point.

MARINE.—Le *Columbus* et le *Vincennes* ont tous deux reçu l'ordre de rallier l'escadre du Pacifique; le *Saratoga* et le *Dale* sont déjà partis, et le transport *Lexington* sera prêt à mettre en mer sous peu de jours pour la même destination.

MORMONS.—Les dernières nouvelles de Nauvoo, annoncent que le pays est toujours en combustion, et qu'on s'attend à chaque instant à une collision entre les Mormons et leurs adversaires.

Expédition contre Santa Fé.—On lit dans le *News-Era* de St. Louis du 18 courant:

"Un certain nombre de wagons chargés de provisions et de munitions se sont déjà mis en marche à travers les prairies; et le colonel Kearney expédie actuellement les autres à mesure qu'ils sont prêts. Plus de deux cents dragons sont également partis. Les compagnies de volontaires sont au Port Leavenworth; elles s'exercent à la discipline et à la manœuvre, sous la direction des officiers réguliers de l'armée. Elles font, dit-on, de rapides progrès. Le colonel Kearney garde le secret sur ses projets, et l'on ne sait point quand partira le corps principal. On a besoin de beaucoup de wagons de transport. Le caractère et la conduite passée du colonel Kearney sont des garanties puissantes de la réussite de l'entreprise."

CONGRES.

Séance du 16 juin 1846.

SENAT.—Le message du Président, que nous traduisons plus haut, est présenté, lu et envoyé à l'impression avec le rapport du secrétaire de la Trésorerie et les autres documens qui l'accompagnent.

M. Johnson, de la Louisiane, appuie par un discours développé la résolution relative aux accusations de certaines terres en Louisiane.—Rien de terminé sur ce sujet.

Parmi les bills adoptés par le Sénat, on remarque celui qui ouvre un crédit à l'administration des postes.

Le Sénat procède à l'élection d'un président du comité des affaires étrangères; cinq scrutins successifs ne produisent rien. Les membres qui réunissent le plus de voix sont M. Sevier et M. Archer; mais aucun n'arrive à une majorité. L'élection est remise au lendemain et le Sénat se forme en séance exécutive.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—M. McDowell de l'Ohio, demande une dispense des règles pour introduire une résolution qui proteste formellement contre le traité relatif à la frontière d'Orégon, que le président des Etats-Unis est sur le point de conclure d'après l'avis du Sénat. La demande de M. McDowell n'a point de succès: 115 non la repoussent et 27 oui l'appuient.

A propos du bill d'appropriations indiennes, une longue discussion s'engage sur la guerre du Mexique, les uns blâmant avec vivacité, les autres défendant avec non moins d'ardeur le Président. Quelques-uns

FEUILLETON.

LES TROIS SŒURS.

Pour l'Abeille du 15, 16, 17, 18 et 23 juin.

VI (Suite.)

MLLE DE BETHIS, ET PIERRE MARBAULT.

Dans les premiers jours de décembre, le comte fit un peu voyage à Moulins pour un procès qu'il avait à soutenir contre la commune dont dépendait son château. En son absence, la comtesse qui voyait Pierre que et la dans le parc, voulut de ne pas sortir de sa chambre; mais un matin, par un de ces gyrs radieux qui égaient si quelquefois les arbres dépouillés, elle passa tout en rêvant dans le vestibule, elle s'approcha des vitres toutes fleuries par la gelée,—vitres y penser, elle ouvrit la porte, descendit les marches du perron et s'éloigna au hasard.

Pierre Marbault était dans le parc. Ayant vu Amélie descendre le perron, il vint à sa rencontre; quand elle voulut se détourner, il était trop tard. Elle ne fut pas peu surprise de voir qu'il était plus ni triste ni distant; il était pâle encore; mais, sous sa pâleur, on voyait circuler la sève et la vie. Il ne fit point de reproches; il ne sentait rien de pareil à ce qu'il lui avait dit pour de vive peur, mais il ne pouvait pas, avec l'espérance de la rencontrer, ou seulement de la voir apparaître à travers les rideaux. Elle ne lui dit pas un mot pour l'encourager, mais elle n'eut pas le courage, il faudrait dire la vertu, de le désespérer encore; la parole Amélie était retombée plus que jamais sous les chaînes de la passion.

Cet amour fatal qui s'était levé sur sa vie comme un soleil radieux devait enfin la dévorer. On le croira sans peine, dès ce jour ce lut elle qui chercha à voir Pierre Marbault.

Quand tout le parc fut arpenté, elle le pria de continuer son travail par les terres de la montagne afin qu'il lui fut permis de le voir encore.

Une année se passa, elle accocha d'une seconde fille. Cet enfant avait des yeux verts comme Pierre; on avait un peu parlé dans le pays de la passion amoureuse et toujours vive de la fille du maître d'école; le bruit se répandit bientôt grâce à une servante chasse que Mme de Perfondval n'allait se mettre à la messe, que pour rediscuter contre sur sa vertu; que l'argenteur de Bethis avait à faire un argentage qui ne finirait pas.

Cependant Pierre Marbault avait son argentage vers le commencement du second hiver. Le comte le paya, trinqua avec lui et le conduisit jusqu'au bout de l'avenue tout en le complimentant sur l'intelligence de son travail.

—Le reverrai-je un jour? se demanda Mme de Parfondval, qui était avancée à la rencontre de son mari.

—Madame, lui dit le comte en revenant vers elle, si je ne vous savais irritable et d'un bon cœur, je vous ferais un reproche. Que diable! vous n'avez pas prononcé un seul mot au tailleur de Pierre Marbault. Il va dire à-bas, à-haut, que Mme la comtesse est devenue fière et dédaigneuse.

Amélie ne sut que répondre à ce reproche. Elle aurait le soir, en lui parlant au second fils, qu'elle oublierait encore Pierre Marbault; mais... huit jours après, elle prit M. Pierre Parfondval de la conduire au cimetière de Bethis.... Huit jours plus tard, elle voulut aller retour chercher la fille de son père. On avait tous les trois sans les... Ah! mon Dieu! dit la jeune fille en jouant la surprise, quand on... arriva devant le petit corps de lettre abandonné, j'ai oublié les clés. Nous reviendrons demain.

—Ma fille! dit la comte, vous reviendrez si cela vous amuse. Moi, j'aime à venir ici que pour chasser.

—Non, non, je ne viendrai pas seule ici, murmura Amélie avec trouble.

L'hiver se passa sans qu'elle revît Pierre; aux premiers beaux jours, quand le comte fut revenu de ses bois et les prairies, Mme de Parfondval ordonna à son cocher d'atteler les chevaux à la calèche pour la conduire au château de Bethisy.

Elle partit toute effrayée de son audace. Quand la voiture s'arrêta sur la cour de la ferme, elle rassembla toutes ses forces pour ordonner au cocher de prendre le chemin de la veuve du maître d'école. Cette dame semble bien coupable, car tant qu'il ne... qu'on ne l'avait... Elle s'approcha de la... et... Pierre Marbault était plus... Elle... Pierre... Pierre... Pierre... Pierre... Pierre... Pierre... Pierre... Pierre... Pierre...